



SDAC
Section des administrations centrales

Quel avenir voulons-nous pour l'administration centrale ?

Cette crise sanitaire a bouleversé nos organisations du travail et leur finalité, l'avant et l'après « Covid19 » ne pourront être identiques. Les responsables de l'administration, qui ont démontré leurs réelles difficultés et leur manque de volonté à travailler avec vos représentants du personnel, doivent sans délai changer leurs méthodes et prendre en considération vos remarques, alertes et revendications, afin de ne pas répéter les mêmes erreurs.

Quid donc de l'organisation du travail et des moyens humains et techniques, des réorganisations, du projet immobilier Camus, du rôle de l'administration centrale et de l'État dans la refondation des politiques culturelles dont les acteurs, pendant cette crise, ont été gravement impactés et pendant laquelle l'envie de culture s'est révélée indispensable ? La méconnaissance, voire le mépris de l'expertise des personnels qui œuvrent quotidiennement à la réflexion, la mise en place et au suivi de ces politiques culturelles, de leurs métiers et de leur travail par les responsables de l'administration doit être inversée. En effet, cette crise sanitaire a mis en évidence les écueils suivants :

L'organisation du travail : l'organisation, les procédures et les chaînes de décisions se sont avérées inadaptées à la situation de crise, avec de surcroît une vision du télétravail erronée et totalement déconnectée des multiples situations de travail.

Les moyens tant humains que techniques : la politique comptable basée sur la réduction des effectifs a montré ses limites et faiblesses, tout comme le travail à distance imposé pour la grande majorité des agents de l'administration centrale et le mode dégradé de travail qui en a suivi ont mis à jour le retard immense du ministère sur la question des équipements.

La santé au travail et le projet Camus : la logique de réparation prévaut toujours sur celle de la prévention des risques, et la volonté de réduire les espaces de travail dans le cadre du projet immobiliser Camus est contradictoire avec ce que nous nous vivons en termes de risques sanitaires, et oblige à repenser complètement ce projet et la vente des sites.

Le rôle de l'administration centrale : l'administration centrale ne peut continuer d'être vidée de sa substance (déconcentration, décentralisation demain ?) et se doit de porter et coordonner une politique culturelle accessible à l'ensemble des citoyens sur tout le territoire en innovant, impulsant, réglementant et soutenant cette même politique. Toute réorganisation envisagée avant la crise sanitaire ne peut écarter les préconisations et les réels besoins exprimés par les agents, en fonctionnant en vase clos. Les chantiers du plan de transformation ministériel initialement amorcés seront inévitablement interrogés et bousculés par cette crise qui a mis à jour les réelles priorités, en particulier en termes de transmission et d'accès à la culture, de prospective et de numérique.

Alors que les crises qui sont survenues ces deux dernières décennies, même si elles étaient de natures différentes, nous ont montré que les enseignements et la communication faite sur le moment n'ont jamais été suivis d'effets sur le long terme, ces erreurs ne peuvent et ne doivent être renouvelées. C'est donc à nous toutes et tous de nous mobiliser et d'imposer un véritable changement basé sur le dialogue et la collaboration, afin que les expertises de chacune et chacun réunies permettent à l'administration centrale de retrouver un rôle majeur dans l'élaboration des politiques culturelles.

C'est pourquoi nous vous inviterons dès la semaine prochaine à participer à une assemblée générale aux Bons-Enfants, soyons nombreux !